



RENÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTICIPATION ET D'INTÉRESSEMENT 08 JUIN 2021

La Direction a ouvert très tardivement la renégociation des accords de Participation et d'Intéressement (P+I), alors qu'elle doit légalement se terminer avant le 30 juin. Ça n'est pas faute de l'avoir relancée, mais **la CFDT, la CFTC, la CGT et le SNB ne confondront pas vitesse et précipitation** tant le sujet est important.

En effet, la Direction ne peut continuer à ignorer plus longtemps le mécontentement, voire la colère, des salariés... Il en va de sa crédibilité et de sa loyauté envers eux, mais aussi de l'attractivité et la pérennité de notre entreprise.

Nous avons tout d'abord rappelé à la Direction les nombreuses promesses faites par Frédéric OUDÉA ces 10 dernières années : la Participation et l'Intéressement devaient, selon lui, être le nouveau vecteur de la récompense collective des efforts fournis, en lieu et place des augmentations pérennes. **Personne n'a pu en constater les effets, bien au contraire !** Nous avons plutôt assisté au décrochage de l'enveloppe P+I à des niveaux très bas, ainsi qu'à un décalage toujours très important d'avec les niveaux versés par nos pairs qui en font un argument de recrutement. A cela s'est ajouté la fin des PMAS annuels (Plans Mondiaux d'Actionariat Salarié), mais aussi tout dernièrement la baisse des enveloppes de parts variables et le gel temporaire des enveloppes de révision salariale. Pour les salariés, la coupe est pleine !

Compte tenu de ces éléments, nos 4 Organisations Syndicales ont été très claires sur leurs revendications dans le cadre de cette renégociation, à savoir :

- Une formule de calcul basée sur le RBE et non le REX pour ne plus subir les éléments de risque et les éléments exceptionnels
- Plus généralement, une réelle volonté d'améliorer significativement le montant global de l'enveloppe pour s'approcher des standards du secteur
- Une sécurisation du montant de l'enveloppe par la mise en place d'une valeur plancher et la revalorisation du plafond
- Une meilleure stabilité du niveau de l'enveloppe
- La prise en compte de l'intégration future des 8000 salariés Crédit du Nord au sein de SGPM en adaptant le montant de l'enveloppe en conséquence

Le contexte actuel très difficile a amplifié le sentiment de manque de reconnaissance qui pourrait se traduire par une démobilisation et laisse déjà poindre des départs que nous regretterons plus tard... Nous attendons donc une réponse forte de la part de la Direction, à la hauteur des attentes des salariés et de leur investissement au quotidien.

Les suppléments d'intéressement exceptionnels ne peuvent continuer à être la solution car ils ne règlent pas le problème de fond et restent insuffisants pour réellement compenser les manquements.

Enfin, nos collègues du Crédit du Nord qui nous rejoindront prochainement sont très inquiets lorsqu'ils comparent leur rémunération globale à celle qu'ils pourront obtenir au sein de SG. Si la Direction veut réussir cette intégration, déjà à hauts risques à bien d'autres égards, elle doit impérativement prendre en considération cet élément.

Quelle promesse employeur la Direction Générale peut-elle encore offrir après une décennie de déception ? Une réelle évolution du dispositif de Participation et d'Intéressement serait déjà un premier marqueur fort ! Elle doit investir sur son capital humain, car c'est un maillon essentiel qui contribue en grande partie à la performance économique de l'entreprise.